FICHE PRATIQUE



Gestion des relances automatiques

Grand-âge

Six mois après la création d'un dossier d'inscription en EHPAD, une mise à jour sera automatiquement demandée à la personne ayant la responsabilité du dossier.

Cette fiche pratique vous indique comment gérer les relances automatiques.

1 Se rendre sur le tableau de bord

- 1. Cliquez sur le menu déroulant GRAND ÂGE
- 2. Cliquez sur Mes dossiers

GRAND ÂGE
Créer un dossier
Mes dossiers

Les dossiers s'affichant avec le sigle 🖸 font l'objet d'une « relance automatique », c'est-à-dire, d'une demande de mise à jour des données afin de maintenir les demandes auprès des établissements.

Dossiers en cours Non suivis Admis Archivés Annulés										
N°	Statut	Héberg.	Identité	Adresse actuelle	Usager connecté	Dépendance	Type de prise en charge	Modif.	Remplissage	Demandes
44919213	😤 III 🖓	Perm.	OCTOBRE LU	14200 - herouville st	\checkmark	2	- Prise en charge	21/10/21	adm. méd. aut.	1/4

2 Maintenir la demande

- 1. Cliquez sur le dossier concerné par une relance automatique
- 2. Cliquez sur Maintenir et actualiser la demande



